



ROTARY Clubs d'AUBAGNE et GEMENOS SAINTE - BAUME

Le 25 juin 2018

Règlement compétition Trophée Golf Rotary du 21 octobre 2018.

Participation : Green Fee + droit de jeu de 15 euros (droit de jeux entièrement reversé au Rotary). NB : Le green fee est de 73 euros (59 euros pour les golfeurs licenciés Paca ou conditions habituelles pour les membres de la Sainte Baume concernant les green fee)

Les rotariens des 4 clubs organisateurs peuvent jouer, mais ils seront hors-concours et ne pourront donc pas être récompensés (ainsi que leur équipier)

Scramble à 2 en stableford, départs en Shotgun à 9h (16h : remise des prix + cocktail)
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés d'une fédération, certificat médical obligatoire.

Tous les index de 36.5 à 53.5 sont ramenés à 36.

Handicap de jeu de l'équipe: somme de 35 % du plus bas HCP + 15 % du plus haut HCP (calcul du HCP par rapport à votre index : <http://web.ffgolf.org/slope/>)

Classement et lots :

3 premières équipes en net, 2 premières équipes en brut.

Nombreuses équipes au tirage au sort des cartes de score.

La présence d'au moins un des 2 joueurs de l'équipe est indispensable lors de la remise des prix, sinon, le prix sera remis en jeux.

Trou n° 9 : concours de drive Hommes + concours de drive Dames

Trou N° 16 : concours de précision Hommes, + concours de précision Dames

En cas d'égalité, les ex-aequo seront départagés sur les 3, 6 ou 9 derniers trous.

Si l'égalité existe toujours, le départage se fera trou par trou en remontant.

Boules de départ: jaunes pour les hommes et rouges pour les dames

Les télémètres et les GPS sont autorisés.

Sur le terrain : règles du Golf FFG et règles locales en application.

En cas de litige, la décision du commissaire de jeu prévaudra.

RAPPEL :

Inscription pour la compétition au Golf de Nans-les-Pins au 04.94.78.60.12

Scramble à deux, shotgun à 9h précise

Tournois golfs 201, 2013 et 2015 sur www.rotary-aubagne.fr

Contacts : JC MOERENHOUT 06 88 06 81 29, Henri CORMIER 06 73 81 01 62